



République française

00121
M-M. H

DEPARTEMENT DU LOIRET - CANTON DE SULLY-SUR-LOIRE

MAIRIE D'OUZOUER SUR LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2025-61

TARIFS ET REGLEMENTS DES SALLES ET PRET DE MATERIELS

Nbre de conseillers

En exercice :	23
Présents :	15
Votants :	20

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le mercredi dix décembre deux mil vingt-cinq à 20 heures 00 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'**OUZOUER SUR LOIRE**, dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle du Conseil, sous la présidence de Marie-Madeleine HAMARD, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents :

Mesdames MM. HAMARD, M. HENRIQUES, G. HOGUET, A. LORY, C. PAULO, A. ROLLAND, C. SAILLEAU.

Messieurs, J. BUCAILLE, P. BIZET, P. DE BRAUWER, P. DOMENECH, C. MARSAS, M. NEVES, A. SERGENT, B. VASLIN.

Absents ayant donné pouvoir :

Mesdames C. GONDRY à J. BUCAILLE ; C. SIDZIMOVSKI à MM. HAMARD.

Messieurs N. EMZIVAT à P. DOMENECH ; S. ROMAIN à C. MARSAS ; JC LAMBERT à C. PAULO.

Absents excusés : AS. CUILLERDIER, C. GOUINEAU, L. SALLÉ.

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe DOMENECH

Transmission en Préfecture le : 12/12/2025

Affiché le : 12/12/2025

Madame le Maire propose de mettre à jour les tarifs 2026 comme suit :

SALLES

- ❖ Maintenir la minoration de 50 % sur les tarifs particuliers Oratoriens, aux personnels actifs de la Commune, la location d'une salle 1 fois par an uniquement pour leur utilisation personnelle.
- ❖ Mettre gratuitement à disposition des associations oratoriennes une salle 1 fois par an et ½ tarif sur la 2^{ème} manifestation (journée ou forfait).
- ❖ La Mairie se réserve le droit d'accorder 1 salle, gratuite sur 1 journée en cas d'évènement exceptionnel.

	ORATORIENS	EXTERIEURS
Salle BALLOT 300 personnes	Journée 430 € Forfait 680 €	Journée 600 € Forfait 900 €
Grande Salle de l'AMITIE 120 personnes Uniquement du 01/03 au 31/10	Journée 170 € Forfait 260 €	Journée 220 € Forfait 350 €
Salle Moyenne de l'AMITIE 60 personnes (climatisation)	Journée 190 € Forfait 275 €	Journée 250 € Forfait 320 €
Salle de séminaire Espace GAND 40 personnes	Journée 120 €	Journée 170 €
Foyer Carnot 80 personnes	Journée 150 €	Journée 200 €

La journée s'entend de 8h à 24h sauf pour le foyer Carnot (8h-22h) et la salle de séminaire (8h-20h)

Le forfait s'entend pour 2 jours (8h – 24h)

Il sera demandé :

- Un acompte de 50 % à la réservation puis le solde à l'état des lieux,
- Une caution de 1 000 € pour la salle,
- Une caution de 250 € pour le ménage.

PRET DE MATERIEL

- ❖ De maintenir la gratuité pour les associations Oratoriennes
- ❖ D'appliquer un ½ tarif pour le personnel actif

Table en bois (2.20m X 0.70m) 2 €	Table plastique (1.83m X 0.76m) 2 €	Banc 1 €
Barnum (5m X 12m) 100 €	Barnum (5m X 8m) 100 €	

Il sera demandé pour tous :

- Une caution de 200 € pour les tables et bancs et 1000 € pour les barnums (si table / banc et barnum la caution la plus grosse sera demandée).
- Une caution de 30 € pour le nettoyage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants décide de :

- **DE VALIDER** les tarifs des locations de salles et matériels à compter du 01/01/2026, comme ci-dessus énoncés
- **D'APPROUVER** le règlement intérieur joint.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré le 10/12/2025

Le secrétaire de séance,
Philippe DOMENECH



Le Maire,
Marie-Madeleine HAMARD

